

AVIS DE RÉUNION PROCÈS-VERBAL 

<b>Titre de la réunion :</b>	Comité des finances et de vérification	<b>Date et heure :</b>	Le 16 janvier 2024, 17 h
<b>But de la réunion :</b>	Réunion régulière	<b>Endroit :</b>	Teams
<b>Président :</b> <b>Adjointe administrative :</b>	Réjean Després Jeanette Roy		

**Participants****Membres votants**

Réjean Després (président)			Yves Francoeur	
----------------------------	--	--	----------------	--

**Membres d'office**

Dre France Desrosiers		Tom Soucy (ayant droit de vote)		
-----------------------	--	---------------------------------	--	--

**Membres invités - Finances**

Patrick Parent		Alain Lavallée		
----------------	--	----------------	--	--

**ORDRE DU JOUR**

Heure	Sujets	Pages	Action
17 h 00	<b>1. Ouverture de la réunion</b>	1	Décision
17 h 01	<b>2. Constatation de la régularité de la réunion</b>		Décision
17 h 02	<b>3. Rappel de confidentialité</b>		Information
17 h 03	<b>4. Adoption de l'ordre du jour</b>		Décision
17 h 05	<b>5. Déclaration de conflits d'intérêts</b>		Information
17 h 08	<b>6. Approbation du procès-verbal du 23 octobre 2023</b>	2-4	Décision
17 h 10	<b>7. Suivis de la dernière réunion</b>		
17 h 25	<b>8. Affaires permanentes</b> 8.1 États financiers pour l'exercice se terminant le 30 novembre 2023 8.1.1 Flux du trésorerie (en proforma) (« cashflow ») pour l'année 2023-2024	5-13 14-16	Décision Information
18 h 00	<b>9. Affaire nouvelle</b> 9.1 Renouvellement de l'entente des vérificateurs externes	17-18	Décision
18 h 15	<b>10. Date de la prochaine réunion : 2 avril 2024 à 13 h</b>		Information
18 h 16	<b>11. Levée de la réunion</b>		Décision

AVIS DE RÉUNION PROCÈS-VERBAL 

<b>Titre de la réunion :</b>	Comité des finances et de vérification	<b>Date et heure :</b>	Le 23 octobre 2023 à 10 h		
<b>But de la réunion :</b>	Réunion ordinaire	<b>Endroit :</b>	MS Teams		
<b>Président :</b> <b>Adjointe administrative :</b>	Réjean Després Jeanette Roy				
<b>Participants</b>					
<b>Membres votants</b>		<b>Membres d'office</b>		<b>Membres invités</b>	
Réjean Després, président	✓	Dre France Desrosiers	✓	Patrick Parent	✓
Yves Francoeur	✓	Thomas Soucy (membre votant s'il y a égalité des votes)	✓	Alain Lavallée	✓
<b>PROCÈS-VERBAL</b>					
<b>1. Ouverture de la réunion</b> Le président ouvre la réunion à 10 h 03.					
<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b> Pour les prochaines rencontres, une directive suivra pour ce qui est de présenter les rapports suivants permettant de suivre l'évolution des activités : - Plan de travail; - Gestion / portefeuilles d'investissements.  <b>MOTION 2023-10-23 / 01FV</b> Proposée par Yves Francoeur Appuyée par Réjean Després Et résolu que l'ordre du jour est adopté tel qu'il est présenté. <b>Adoptée à l'unanimité</b>					
<b>3. Déclaration des conflits d'intérêts potentiels</b> Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.					
<b>4. Résolutions en bloc</b> <b>4.1. Adoption des résolutions en bloc</b> <b>4.2. Adoption du procès-verbal du 16 juin 2023</b> <b>4.3. Suivis de la dernière réunion tenue le 16 juin 2023</b> Le procès-verbal de la réunion du 16 juin 2023, tenue avec le fiduciaire, est déposé à titre d'information. Pour les nouveaux membres, on atteste que le contenu du procès-verbal du 16 juin 2023 est représentatif et qu'il reflète les éléments de discussion.  <b>MOTION 2023-10-23 / 02FV</b> Proposée par Yves Francoeur Appuyée par Réjean Després Et résolu que les résolutions en bloc sont adoptées telles qu'elles sont présentées. <b>Adoptée à l'unanimité</b>					
<b>5. Rencontre à huis clos des membres du Comité de finances et de vérification</b> À 10 h 10, on procède à la rencontre à huis clos.					

**6. Mandat du Comité des finances et de vérification**

Le Comité des finances et de vérification aide le Conseil d'administration du Réseau de santé Vitalité à s'acquitter de ses responsabilités pour assurer la viabilité financière et organisationnelle. Il recommande des mesures relatives à l'allocation des ressources, y compris l'adoption du budget annuel, et il surveille la performance financière sur une base continue. Il analyse la situation financière de l'organisation et les risques financiers auxquels celle-ci s'expose et il en informe le Conseil. En outre, le comité est responsable d'aider le Conseil à assumer sa responsabilité de surveillance quant à l'exactitude des rapports financiers en veillant à ce que la direction ait établi des systèmes appropriés de contrôles internes et de superviser le processus de vérification externe. Il oriente également le Conseil sur l'investissement de fonds pour lequel il a une responsabilité fiduciaire. Enfin, il appuie le Conseil dans son examen du suivi des orientations stratégiques, conformément à la raison d'être et aux valeurs du Réseau.

Le mandat est passé en revue et les modifications proposées sont acceptées.

**MOTION 2023-10-23 / 03FV**

Proposée par Yves Francoeur

Appuyée par Réjean Després

Et résolu que le mandat du Comité des finances et de vérification est adopté après y avoir apporté les modifications proposées.

**Adoptée à l'unanimité**

**7. Opérations bancaires – ajout d'un signataire**

Dans les règlements administratifs du Réseau, article B.18.0 Opérations bancaires et B.19.0 Signataires :

Approbation d'ajouter le nom de M. Thomas Soucy comme signataire, pour lui permettre de s'acquitter de ses fonctions en tant que président du Conseil d'administration.

**MOTION 2023-10-23 / 04FV**

Proposée par Yves Francoeur

Appuyée par Réjean Després

Et résolu que l'ajout d'un signataire est adopté.

**Adoptée à l'unanimité**

**8. Situation financière****8.1 Processus budgétaire du ministère de la Santé (cycle de planification)**

À titre d'information

La *Loi sur les régies régionales de la santé* prévoit l'établissement d'un cadre de responsabilité qui décrit les rôles du ministre de la Santé, des autres ministres du gouvernement et des régies régionales de la santé, et précise les responsabilités de chacun à l'égard des autres dans le système provincial de santé.

Ce cadre de responsabilité vise à assurer une orientation stratégique pour la gouvernance, la planification, le financement, la surveillance et la prestation des services de soins de santé. Le cycle de planification et de surveillance intégrée entre le ministre de la Santé et les régies est présenté à titre d'information et d'avis afin d'illustrer les étapes les plus importantes en lien avec le processus budgétaire.

**8.2 États financiers pour l'exercice se terminant le 31 août 2023**

- Après cinq mois d'opération, le Réseau de santé Vitalité affiche des dépenses de 411 124 944 \$ sur un budget de 370 404 623 \$.
- Les dépenses excédentaires au budget régulier de l'ordre de 46,6 M\$ sont attribuables aux agences de placement cliniques et aux efforts pour réduire le recours à ces agences.
- De plus, le Réseau a absorbé plus de 3 M\$ en dépenses COVID-19 non financées par le ministère.
- À l'exception de cette dépense exceptionnelle, le budget opérationnel régulier demeure en équilibre.
- La variance négative liée à l'équipement et aux infrastructures à la fin de la période 5 est causée par la saisonnalité des dépenses encourues et elle terminera en équilibre budgétaire d'ici la fin de l'exercice 2023-2024.

Les résultats réels reflètent le financement supplémentaire attendu par amendement budgétaire pour les dépenses admissibles effectuées.

Des mécanismes de contrôles et de vérifications internes ont été mis en place et d'autres sont en cours de révision pour mitiger les risques financiers.

**Lettre du ministère de la Santé portant sur l'excédent prévisionnel des coûts 2023-2024**

En réponse à la lettre datée du 13 octobre 2023, de la part du ministre Fitch, adressée au président du CA, on demande à l'équipe de direction de recevoir une proposition de réponse pour le ministre d'ici le 15 décembre 2023.

On demande à l'équipe de direction d'ajouter l'analyse de risque aux différents scénarios à l'étude puisque le sous-ministre a ajouté la condition de ne pas affecter la sécurité et la qualité des soins dans les scénarios proposés.

Pour les prochaines rencontres, les documents sur le flux de trésorerie en lien avec le bilan financier seront inclus.

**MOTION 2023-10-23 / 05FV**

Proposée par Yves Francoeur

Appuyée par Réjean Després

Et résolu que les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 août 2023 sont adoptés tels qu'ils sont présentés.

**Adoptée à l'unanimité**

**9. Date de la prochaine réunion**

Le 12 février 2023 à 10 h 00

**10. Levée de la réunion**

La levée de la réunion est proposée par Yves Francoeur et appuyée par Réjean Després à 11 h 33.

---

Réjean Després  
Président du Comité des finances et de vérification

---

Patrick Parent  
Président-directeur général adjoint à l'exécution  
stratégique et vice-président principal aux programmes  
clientèles et aux services professionnels

# Note exécutive

Point 8.1

**Nom du comité :** Comité des finances et de vérification

**Date :** 16 janvier 2024

**Objet :** États financiers pour l'exercice se terminant le 30 novembre 2023

## Objectif

Approbation des états financiers pour l'exercice se terminant le 30 novembre 2023.

## Contexte

- Le rapport des huit premiers mois de l'exercice financier 2023-2024 ci-joint a été préparé par la direction des Services financiers en conformité aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.
- La présentation des résultats fait état d'une comptabilité axée sur les dépenses comparativement au budget alloué et approuvé.
- À l'été 2022, la Régie a décidé de retenir les services d'agences personnelles cliniques afin de réduire les impacts causés par le manque de main-d'œuvre clinique.
- Les résultats réels reflètent le financement additionnel attendu par amendement budgétaire pour les dépenses admissibles qui ont été effectuées.
- Le sommaire des amendements budgétaires (**Tableau D**) présente le compte-rendu desdites initiatives.
- Les résultats obtenus démontrent que la tendance normale pour l'année est perturbée par la pénurie de main-d'œuvre et le recours aux agences de personnel clinique nécessaire pour la stabilisation des services de soins de santé.

Selon Agrément Canada, le Conseil d'administration doit disposer d'un système efficace de planification et de contrôle des finances qui contribue à l'atteinte des buts et des objectifs stratégiques. Ces nominations permettent au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon les critères de la norme de gouvernance AC : 3.5.2, 3.5.3, 3.5.4, 3.5.5, 3.5.6, 3.5.8, 3.5.9, 3.5.10.

## Solution proposée

Proposé par

Appuyé par

Et résolu que le Comité des finances et de vérification approuve les états financiers pour la période se terminant le 30 novembre 2023 tels que présentés.

Adopté.

## Avantages

.

## Désavantages

.

## Considérations importantes

.

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	X			
Qualité et sécurité	X			
Partenariats	X			
Gestion des risques (analyse légale)		X		
Allocation des ressources (analyse financière)		X		
Impacts politiques		X		
Réputation et communication		X		

## Suivi à la décision

Surveiller la performance et les risques financiers.

Soumis le 4 janvier 2024) par Alain Lavallée, chef des services financiers

## Sommaire exécutif

Après huit mois d'opération, le Réseau de santé Vitalité affiche des coûts excédentaires de l'ordre de 70,6 M\$ reliés aux infirmières itinérantes en plus d'un déficit au budget régulier d'opération qui se chiffre à 4,2 M\$ pour une variance négative totale de 74,8 M\$.

Le 4,2 M\$ est principalement dérivé de dépenses en rénovations et entretiens reliés à des bris en infrastructures ou équipements non prévus, mais urgents.

Dans le tableau A, vous remarquerez d'autres lignes de dépenses avec variances négatives, cependant, ces lignes sont liées aux coûts variables selon la patientèle et ils seront ajustés en fin d'année dans nos revenus.

L'équipe des finances ainsi que celle des infrastructures effectuent un exercice budgétaire pour identifier des coupures potentielles qui atténueront ce déficit d'ici la fin de l'exercice financier. De plus, des remboursements pour les frais COVID et le financement de lits des anciens combattants devraient couvrir cette variance.

**Tableau A : États des résultats – total à date**

Réseau de Santé Vitalité					
États des résultats					
Pour la période finissant en fin Nov 2023					
	Total à date Budget	Total à date Actuel	Écarts Surplus / (défictaire)	% d'écart budget	Budget annuel
<b>FINANCEMENT</b>					
Ministère de la Santé	449,385,064	\$ 450,836,293	\$ 1,451,229	\$ 0.3%	680,058,722
Amendement budgétaire - opérations	43,951,912	54,791,948	10,840,036	24.7%	73,608,025
Revenus de patients	21,961,500	20,916,083	(1,045,417)	-4.8%	33,288,149
Assurance maladie	54,720,073	58,489,947	3,769,874	6.9%	86,608,378
Fonds fédéraux	3,910,901	4,147,365	236,464	6.0%	5,894,600
Autre recouvrement et ventes	3,899,193	4,876,914	977,721	25.1%	5,913,817
<b>Total des financements</b>	<b>577,828,643</b>	<b>\$ 594,058,550</b>	<b>\$ 16,229,907</b>	<b>\$ 2.8%</b>	<b>885,371,691</b>
<b>DÉPENSES PAR PROGRAMMES</b>					
Services aux patients hospitalisés	111,677,141	116,578,730	(4,901,589)	-4.4%	167,489,110
Services ambulatoires	60,317,217	63,748,580	(3,431,363)	-5.7%	91,180,074
Serv. de diagnostic / thérapeutique / professionnel	100,723,965	102,182,607	(1,458,642)	-1.4%	152,174,445
Services tertiaires	46,656,257	49,529,658	(2,873,401)	-6.2%	70,038,302
Santé mentale et services communautaires	64,317,833	57,901,326	6,416,507	10.0%	96,599,979
Services de soutien	108,155,749	114,353,970	(6,198,221)	-5.7%	167,608,931
Administration et autres	28,041,201	22,756,875	5,284,326	18.8%	48,389,432
Recherche et enseignement médicale	7,562,599	7,010,179	552,420	7.3%	11,455,080
Dons / Fondations / Santé Canada	1,432,991	1,466,934	(33,943)	-2.4%	2,151,918
Anciens combattants	3,693,382	4,072,746	(379,364)	-10.3%	5,561,558
Assurance maladie	54,893,833	58,673,283	(3,779,450)	-6.9%	86,883,378
<b>Total des dépenses d'opérations &amp; pandémie</b>	<b>587,472,168</b>	<b>\$ 598,274,890</b>	<b>\$ (10,802,722)</b>	<b>\$ -1.8%</b>	<b>899,532,207</b>
<b>SURPLUS/(DÉFICIT) D'OPÉRATION (excluant Coûts excédentaires)</b>	<b>(9,643,525)</b>	<b>\$ (4,216,340)</b>	<b>\$ 5,427,185</b>		<b>\$ (14,160,516)</b>
Coûts excédentaires		70,597,311	(70,597,311)		
<b>SURPLUS/(DÉFICIT) D'OPÉRATION</b>	<b>(9,643,525)</b>	<b>\$ (74,813,651)</b>	<b>\$ (65,170,126)</b>		<b>\$ (14,160,516)</b>
Revenus en capital	22,707,191	22,707,191	-	0.0%	34,060,786
Amortissement des immobilisations	(22,000,000)	(23,328,629)	(1,328,629)	6.0%	(33,000,000)
Prestations constituées pour congés de maladie	(500,000)	(500,000)	-	0.0%	(750,000)
<b>TOTAL SURPLUS / (DÉFICIT)</b>	<b>(9,436,334)</b>	<b>\$ (75,935,090)</b>	<b>\$ (66,498,756)</b>		<b>\$ (13,849,730)</b>

Comparaison - écarts avec le Budget ajusté	Budget	Actuel	
Financement			
Ministère de la Santé (+ Amend. et rev. patient)	515,298,476	518,539,742	3,241,266
Assurance-maladie	54,720,073	58,489,947	3,769,874
Autres	7,810,094	9,024,279	1,214,185
Levée de la retenue - poste vacant & salaire	8,004,582	8,004,582	-
<b>Total du Financement ajusté</b>	<b>585,833,225</b>	<b>594,058,550</b>	<b>8,225,325</b>
Dépenses	587,472,168	598,274,890	(10,802,722)
<b>Surplus / (Déficit) opér. Avant coûts excéd.</b>	<b>(1,638,943)</b>	<b>(4,216,340)</b>	<b>(2,577,397)</b>

**Tableau B – Sommaire des résultats à date par catégorie de dépenses**

Sommaires des Résultats TAD novembre 2023	Budget	Actuel	Variances versus Budget	
			Favorable/(défav)	
<b>Financement</b>				
Ministère de la Santé	449,385,064	450,836,293	1,451,229	0.3%
Amendement budgétaire	43,951,912	54,791,948	10,840,036	24.7%
Revenus de patients	21,961,500	20,916,083	(1,045,417)	-4.8%
Assurance-maladie	54,720,073	58,489,947	3,769,874	6.9%
Fonds fédéraux	3,910,901	4,147,365	236,464	6.0%
Autre recouvrement et ventes	3,899,193	4,876,914	977,721	25.1%
<b>Total du financement</b>	<b>577,828,643</b>	<b>594,058,550</b>	<b>16,229,907</b>	<b>2.8%</b>
Salaire	332,783,500	325,664,111	7,119,389	2.1%
Bénéfices	40,780,809	41,040,179	(259,370)	-0.6%
Salaire médical	53,873,459	57,243,283	(3,369,824)	-6.3%
Fournitures médicales et chirurgicales	28,639,439	30,065,520	(1,426,081)	-5.0%
Médicaments	34,504,239	38,218,469	(3,714,230)	-10.8%
Frais de déplacements	2,508,397	4,020,630	(1,512,233)	-60.3%
Équipements : Petits & Réguliers (< 100k\$)	3,885,128	4,766,235	(881,107)	-22.7%
Services achetés	9,249,920	12,239,652	(2,989,732)	-32.3%
Entretien, équipement, rénovations	19,029,083	21,071,976	(2,042,894)	-10.7%
Autres dépenses	62,218,194	63,944,834	(1,726,640)	-2.8%
<b>Dépenses avant coûts excédentaires</b>	<b>587,472,168</b>	<b>598,274,890</b>	<b>(10,802,722)</b>	<b>-1.8%</b>
<b>Surplus / (Déficit) opération avant coûts excéd.</b>	<b>(9,643,525)</b>	<b>(4,216,340)</b>	<b>5,427,185</b>	<b>0.9%</b>
Salaire contractuel clinique	-	57,188,291	(57,188,291)	
Déplacements et accomodations	-	13,409,020	(13,409,020)	
<b>Coûts excédentaires</b>	<b>-</b>	<b>70,597,311</b>	<b>(70,597,311)</b>	
<b>Total des dépenses d'opérations</b>	<b>587,472,168</b>	<b>668,872,201</b>	<b>(81,400,033)</b>	
<b>Surplus / (Déficit) Total</b>	<b>(9,643,525)</b>	<b>(74,813,651)</b>	<b>(65,170,126)</b>	

### ANALYSE COMPARATIVE DES SALAIRES RÉELS VERSUS LE BUDGET (Tableau C)

Depuis le début de l'année 2023-2024, les postes vacants continuent de dégager des gains budgétaires pour un total de 27,1 M\$ : gestion, cadres et non-syndiqués 1 M\$, infirmières et infirmières gestionnaires 15,4 M\$, préposées cliniques/soutiens administratifs (SCFP) 0,3 M\$ et professionnels de la santé 11 M\$.

Ces gains sont, en partie, renversés par la hausse des coûts de surtemps (16,4 M\$), de maladies (1,6 M\$) et des autres dépenses salariales (2,6 M\$). Résultant un gain net de 7,1 M\$.

Les coûts de main-d'œuvre des agences de placements pour les infirmières itinérantes, excluant les coûts d'accommodation et de déplacement, ont atteint 57,2 M\$ (Tableau C).



**Tableau C – Analyse des salaires**

<b>Salaires</b>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>2023-24 Réel</b>	<b>Total</b>	<b>Gestion</b>	<b>Infirm. &amp; Gest. Infirm.</b>	<b>CUPE Clinique</b>	<b>CUPE Cleric/Ser G.</b>	<b>Autres Professions</b>
REG	221,115,660	30,498,436	80,437,513	18,407,560	44,630,802	47,141,349
Surtemps	18,824,406	45,150	11,795,506	2,176,865	2,359,757	2,447,127
Congé, primes, vacances, retro	59,654,877	5,398,925	26,303,444	4,821,753	10,347,807	12,782,948
Maladie	14,159,633	1,095,815	6,036,165	1,131,628	2,909,238	2,986,788
Contractuel	1,013,065	-	-	-	-	1,013,065
Provision Amend. Budget	10,896,470	2,408,753	3,282,582	734,488	1,254,098	3,216,549
<b>Total des salaires (avant inf. init.)</b>	<b>325,664,111</b>	<b>39,447,079</b>	<b>127,855,210</b>	<b>27,272,294</b>	<b>61,501,701</b>	<b>69,587,826</b>
Infirmières itinérantes	57,188,291	-	57,188,291	-	-	-
<b>Total des Salaires</b>	<b>382,852,402</b>	<b>39,447,079</b>	<b>185,043,501</b>	<b>27,272,294</b>	<b>61,501,701</b>	<b>69,587,826</b>
<b>2023-24 Budget</b>	<b>Total</b>	<b>Gestion</b>	<b>Infirm. &amp; Gest.</b>	<b>CUPE Clin</b>	<b>CUPE Cler</b>	<b>Autres</b>
REG	248,780,765	31,428,698	95,846,027	15,869,529	47,463,320	58,173,191
Surtemps	2,459,379	-	1,516,054	171,586	475,317	296,422
Congé, primes, vacances, retro	49,980,763	4,551,416	22,433,353	2,967,788	8,963,518	11,064,688
Maladie	12,562,085	1,465,889	4,772,177	781,280	2,349,215	3,193,524
Contractuel	1,258,113	-	-	-	-	1,258,113
Provision Amend. Budgetaires	15,557,603	3,439,134	4,686,757	1,048,677	1,790,558	4,592,477
Provision Initiatives	2,184,792	-	-	-	-	-
<b>Total des salaires (avant inf. init.)</b>	<b>332,783,500</b>	<b>40,885,137</b>	<b>129,254,368</b>	<b>20,838,860</b>	<b>61,041,928</b>	<b>78,578,415</b>
Infirmières itinérantes	-	-	-	-	-	-
<b>Total des Salaires</b>	<b>332,783,500</b>	<b>40,885,137</b>	<b>129,254,368</b>	<b>20,838,860</b>	<b>61,041,928</b>	<b>78,578,415</b>
<b>2023-24 Écart au Budget</b>	<b>Total</b>	<b>Gestion</b>	<b>Infirm. &amp; Gest.</b>	<b>CUPE Clin</b>	<b>CUPE Cler</b>	<b>Autres</b>
REG	27,665,105	930,262	15,408,514	(2,538,031)	2,832,518	11,031,842
Surtemps	(16,365,027)	(45,150)	(10,279,452)	(2,005,279)	(1,884,440)	(2,150,705)
Congé, primes, vacances, retro	(9,674,114)	(847,509)	(3,870,091)	(1,853,965)	(1,384,289)	(1,718,260)
Maladie	(1,597,548)	370,074	(1,263,988)	(350,348)	(560,023)	206,736
Contractuel	245,048	-	-	-	-	245,048
Provision Amend. Budgetaires	4,661,133	1,030,381	1,404,175	314,189	536,460	1,375,928
Provision Initiatives	2,184,792	-	-	-	-	-
<b>Total des salaires (avant inf. init.)</b>	<b>7,119,389</b>	<b>1,438,058</b>	<b>1,399,158</b>	<b>(6,433,435)</b>	<b>(459,774)</b>	<b>8,990,590</b>
Infirmières itinérantes	(57,188,291)	-	(57,188,291)	-	-	-
<b>Total des Salaires</b>	<b>(50,068,902)</b>	<b>1,438,058</b>	<b>(55,789,133)</b>	<b>(6,433,435)</b>	<b>(459,774)</b>	<b>8,990,590</b>
<i>Autres incl.: Parmed, PSM, Inf prac, Med. Résid., Contractuels autres disciplines,</i>						

## STATISTIQUES

Tableau D

Le tableau des statistiques ci-dessous démontre les gains en heures travaillées qui incluent l'engagement du personnel existant, les nouvelles embauches et les heures d'infirmières itinérantes. Il est estimé que l'impact des réductions d'heures de maladies contribue aussi à ce gain. Cependant, le manque de personnel tant pour les infirmières, les préposés que les professionnels continuent de générer un nombre de surtemps supérieur à l'année passée.

Indicateurs de rendements	Moyenne mobile 12 mois	Moyenne 2022-2023	YTD 2022-2023	YTD 2023-2024	Variance	%
Nombre d'ETP	6,500.2	6,316.0	6,269.8	6,546.0	276.3	4.4%
Employés temps plein	5,337	5,184	5,155	5,384	230	4.5%
Employés temps partiel	1,211	1,255	1,262	1,195	(67)	-5.3%
Employés autres	1,498	1,515	1,519	1,516	(3)	-0.2%
Heures régulières travaillées	822,251	793,018	6,274,246	6,625,039	350,793	5.6%
Hrs de surtemps	36,933	34,128	262,119	295,780	33,661	12.8%
Hrs de maladies	51,930	57,783	472,148	401,909	(70,239)	-14.9%
Jours patients	28,906	28,172	223,489	232,297	8,808	3.9%
% d'occupation	99.4%	96.3%	95.0%	99.6%	4.6%	4.9%
Cas au bloc opératoire	1,337	1,268	10,004	10,828	824	8.2%
Visites à l'urgence	14,613	14,643	121,116	120,757	(359)	-0.3%
Visites en hémodialyse	5,176	5,316	43,124	41,443	(1,681)	-3.9%
Visites en oncologie	3,496	3,503	28,159	28,064	(95)	-0.3%
Nombre de procédures au laboratoire	841,109	846,063	6,774,863	6,715,417	(59,446)	-0.9%
Nombre d'examen en radiologie	31,851	30,694	242,964	256,851	13,887	5.7%
Nombre d'admissions	2,104	2,049	16,237	16,897	660	4.1%
Ratio jours patients/admissions (excl CHR)	12.1	12.0	12.0	12.1	0.1	1.0%

## COMPTE RENDU DES INITIATIVES ET DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

Vous retrouverez ci-dessous, une liste des initiatives financées par pression budgétaire ainsi les amendements budgétaires qui ont été enregistrés aux états des résultats pour la période se terminant le 30 novembre 2023.

Le premier tableau présente un résumé des financements additionnels obtenus par demandes de pressions budgétaires enregistrées au réel au cours de la période. Un montant forfaitaire a été accordé à la base budgétaire, permettant à la Régie de mener à bien plusieurs initiatives prioritaires.

Initiatives	Réel TAD 2023-2024	Budget annuel 2023-2024
<b>Initiatives approuvées par l'Équipe de Leadership - Budget 2022-2023</b>		
Développer le concept d'hôpital de jour gériatrique dans les Zones 1B, 5, 4 et 6	220,000	2,123,354
Relocalisation de la santé publique - Tracadie & Caraquet	0	315,000
Optimisation des soins en oncologie par les Services professionnels Zone 1B	316,238	611,914
Étendre et augmenter la capacité pour le programme GPS	119,795	196,916
Soutien des patients avec implant cochléaire (I.C.)	155,949	620,000
Gérance d'antimicrobiens	67,343	119,283
Mise en œuvre des équipes de planification de congé	0	265,148
Gestion des opérations et développement de la capacité du secteur des TI	620,839	1,231,028
Support et maintenance pour la plateforme de centralisation des requêtes - Docu-script	40,950	108,374
Développement d'une stratégie de Cybersécurité et implantation de Beauceron Security	0	112,000
Infrastructures et Vidéo conférence	0	59,884
Assurer la création d'un environnement propice à l'apprentissage de la relève et à la	340,336	523,453
Implantation des meilleures pratiques de l'industrie, développement d'outils pour les	44,385	516,843
Améliorer le processus de recrutement, d'intégration et de rétention du personnel	258,953	480,491
Reconnaissance des employés (mieux-êtres)	146,833	89,000
Projet de rénovations majeures déjà engagés	7,111,659	7,975,000
	<b>9,443,280</b>	<b>15,347,688</b>

Les trois prochains tableaux répertorient les divers financements par le ministère de la Santé par le processus d'amendements budgétaires.

Le premier tableau liste les initiatives d'améliorations approuvées au cours des années précédentes qui continuent en 2023-2024. Un montant total de 15,7 M\$ a été dépensé et récupéré dans les 8 premiers mois de l'année.

Amendements des initiatives des années passées qui sont financés en 2023-24	Réel	Budget	Variance	Budget annuel
	TAD	TAD		approuvé
	2023-2024	2023-2024		2023-2024
Nouveau bloc opératoire à Dumont	3,426,998	3,364,316	(62,682)	5,767,399
Acces service intégré Interv crise - Urgence	470,958	1,155,236	684,278	1,980,405
Infirmières praticiennes - Communautaires	1,049,154	1,138,554	89,399	1,951,806
Services achetés - Pathologiste - Dynacare	1,230,850	1,082,083	(148,767)	1,855,000
Centre correctionnel	1,052,386	847,862	(204,524)	1,453,478
Centre d'Excellence provincial pour jeunes	663,597	762,954	99,357	1,307,921
Programme francophone de résidence délocalisé en psychiatrie	964,352	678,414	(285,938)	1,162,995
Laboratoire de microbiologie du CHU Dumont	629,352	652,740	23,388	1,118,983
Service Mobile d'intervention Zone 1	60,268	633,080	572,812	1,085,280
Thérapie à séance unique	530,851	612,041	81,190	1,049,213
Financement des ressources pour la santé publique	607,923	572,806	(35,118)	981,953
Centre d'Excellence du trouble d'alcoolisation fœtale	593,070	501,930	(91,139)	860,452
Pratique Collaborative - Dalhousie	357,694	343,339	(14,355)	588,581
Programme d'alimentation par sonde et de suppléments alime	430,552	323,750	(106,802)	555,000
Aide financière - Initiatives de recrutement des infirmiers/infirm	723,000	317,333	(405,667)	544,000
Service mobile - Services intégrés	192,217	238,347	46,129	408,594
DOH Prov Health Plan	229,104	237,109	8,005	406,473
Laboratoire - Santé Publique	303,014	227,592	(75,422)	390,158
Projet pilote sur les aînés en santé	263,570	226,046	(37,523)	387,508
Groupe consultatif provincial sur les services chirurgicaux	214,707	226,008	11,301	387,442
Équipe enfants-jeunes - Zone 1	221,324	224,786	3,462	385,348
Salles de recharge centres de bien-être	226,105	211,609	(14,496)	362,758
Tests - OncotypeDx	252,288	204,167	(48,121)	350,000
Programme d'intervention pivot en oncologie du NB	196,673	183,622	(13,050)	314,781
Conseiller thérapeute agréé (CTA)	0	162,645	162,645	278,820
Medinet	65,308	138,556	73,247	237,524
Traitement des dépendances - Poste additionnel	345,321	134,124	(211,197)	229,926
TRAITEMENT DÉPENDANCE ZONE 5 - ADD RNCA	67,112	59,681	(7,431)	102,310
Travailleur social St-Quentin	0	58,767	58,767	100,744
Besoins élevé (Cas complexe et projet recouvrement)	592	58,333	57,741	100,000
Prestations de services intégrés (PSI)	62,486	56,201	(6,285)	96,344
Traitement des dépendances - Programme résidentiel amélioré	37,453	46,718	9,265	80,088
Aide financière - Recrutement professionnel	116,667	43,750	(72,917)	75,000
Soutien des patients avec implant cochléaire (I.C.)	0	35,000	35,000	60,000
Programme de pompe insuline	13,982	32,168	18,186	55,145
Infirmières praticiennes rempl. Médecins	0	34,992	34,992	52,488
Pathologiste - Soutien administratif	28,110	26,521	(1,589)	45,465
Admi support Z1 - Shediac	18,727	17,526	(1,201)	30,044
Programme de dépistage du cancer du côlon	26,250	14,583	(11,667)	25,000
Programme de colonoscopie	11,525	5,833	(5,692)	10,000
Chef de file en soins palliatifs	37,321	583	(36,738)	1,000
	15,720,860	15,891,706	170,845	27,235,426

Le deuxième tableau montre les nouvelles initiatives qui ont été approuvées au cours de cette année et dont des dépenses ont été engagées. Ces montants sont aussi compensés par amendement. Aucun budget n'avait été estimé, étant donné que ces initiatives n'avaient pas été approuvées au moment de la préparation du budget.

Amendements liés à des initiatives reçus et ajoutés après 1er avril 2023 :	Réel	Variance
	TAD	
	2023-2024	
Infirmière praticiennes-soins non urgent	317,798	(317,798)
Financement administratif du programme d'hospitalistes	109,897	(109,897)
infirmière praticienne remplacement médecin	44,697	(44,697)
Conférence annuel Traitement dépendances TSAF	48,419	(48,419)
Aide financière - Recrutement psychologue	42,672	(42,672)
Travailleur sociaux clinique senior	44,714	(44,714)
SANE	61,481	(61,481)
CIC ARA Funds	13,106	(13,106)
Conférence l'espoir renait	6,454	(6,454)
Centre le Transit Z4	0	0
Recherche paye par unb	0	0
	689,238	(689,238)

Le troisième tableau indique les autres dépenses d'ordre opérationnel qui ne font pas partie de la base budgétaire du Réseau de santé Vitalité. Le ministère de la Santé reconnaît que ces dépenses sont nécessaires au bon fonctionnement des opérations. Toutefois, ces dépenses sont de nature changeante ou temporaire, par conséquent, elles ne classifient pas pour être éligibles dans la base budgétaire.

<b>Amendements - aux dépenses opérationnelles</b>	<b>Réel TAD 2023-2024</b>	<b>Budget TAD 2023-2024</b>	<b>Variance</b>	<b>Budget annuel approuvé 2023-2024</b>
Médicaments - Oncologie	17,259,021	10,820,149	(6,438,872)	18,548,827
Remboursement de la retenue (postes vacants)	8,004,583	0	(8,004,583)	0
Allocation de retraite	3,089,764	3,309,905	220,141	4,964,857
Augmentation salariale - Paramed	8,000,000	8,114,572	114,572	4,627,329
Mckesson	0	0	0	4,000,000
Pompes IV	0	955,657	955,657	3,200,000
Sécurité - Augmentation salariale	1,403,070	1,516,667	113,597	2,600,000
Projet Pilote - Opération cataracte	1,442,250	1,385,417	(56,833)	2,375,000
LEAP YEAR	0	0	0	2,340,900
Timing of good Friday	0	0	0	2,039,770
NBNU contract prof. Fees	0	400,000	400,000	600,000
IARC	500,000	291,667	(208,333)	500,000
Centre Pierre Caissie	66,320	261,443	195,123	448,188
Centre de médecine de précision	0	233,333	233,333	400,000
Langues officielles	197,273	71,750	(125,523)	123,000
Soutien administratif - Nouveaux médecins salariés	186,002	61,091	(124,911)	104,728
Soutien admin - médec. salaires rembours. permanent au	(248,324)	0	248,324	0
Soutien admin - médec. salaires rembours. temporaire au	(114,440)	0	114,440	0
Petits équipements informatiques - SNB	(1,403,670)	(500,000)	903,670	(500,000)
	<b>38,381,850</b>	<b>26,921,650</b>	<b>(11,460,199)</b>	<b>46,372,599</b>

<b>Total des amendements budgétaires</b>	<b>Réel TAD 2023-2024</b>	<b>Budget TAD 2023-2024</b>	<b>Variance</b>	<b>Budget annuel approuvé 2023-2024</b>
Amendements liés à des initiatives des années passées	15,720,860	15,891,706	170,845	27,235,426
Amendements liés à des initiatives reçus au cours de l'an	689,238	0	(689,238)	0
Amendements liés au budget opérationnel	38,381,850	26,921,650	(11,460,199)	46,372,599
<b>Total des amendements</b>	<b>54,791,948</b>	<b>42,813,356</b>	<b>(11,978,592)</b>	<b>73,608,025</b>

## PROJECTIONS FINANCIÈRES ANNUELLES

Bien que les résultats d'opération aient comme projection à la fin de l'année une variance défavorable au budget de 2,6 M\$ et que les coûts excédentaires liés aux agences de personnel continueront pour la balance de l'année pour atteindre un total de 104,2 M\$, il est estimé que l'écart opérationnel sera couvert et que le ministère de la Santé acceptera de compenser les coûts excédentaires qui permettent au Réseau de santé Vitalité de mettre en place ses stratégies d'amélioration en vue d'offrir les services en soins de santé à la population.

<b>Projections annuelles - 2023- 2024</b>	<b>Budget Annuel</b>	<b>Projection</b>
<b>Financement</b>		
Ministère de la Santé	680,058,722	680,058,722
Amendement budgétaire	73,608,025	88,441,278
Revenus de patients	33,288,149	30,000,000
Assurance-maladie	86,608,378	86,725,000
Fonds fédéraux	5,894,600	6,000,000
Autre recouvrement et ventes	5,913,817	6,500,000
<b>Total du financement</b>	<b>885,371,691</b>	<b>897,725,000</b>
Salaire	497,861,148	500,000,000
Bénéfices	65,907,113	66,000,000
Salaire médical	86,883,378	87,000,000
Fournitures médicales et chirurgicales	42,739,814	43,000,000
Médicaments	51,800,306	52,000,000
Entretien, équipement, rénovations	47,544,393	47,600,000
Autres dépenses	106,796,054	106,200,000
<b>Dépenses avant coûts excédentaires</b>	<b>899,532,206</b>	<b>901,800,000</b>
<b>Surplus / (Déficit) opération avant coûts excéd.</b>	<b>(14,160,515)</b>	<b>(4,075,000)</b>
Salaire contractuel clinique		82,200,000
Déplacements et accomodations		18,000,000
<b>Coûts excédentaires</b>		<b>100,200,000</b>
<b>Total des dépenses d'opérations</b>	<b>899,532,206</b>	<b>1,002,000,000</b>
<b>Surplus / (Déficit) Total</b>	<b>(14,160,515)</b>	<b>(104,275,000)</b>

## FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente le flux de trésorerie pour l'année se terminant le 31 mars 2023 et les 8 premiers mois de l'année en cours finissant le 30 novembre 2023. **Il est important de noter que le ministère de la Santé compense nos manques à gagner mensuels par l'intermédiaire d'avances récurrentes.**

Le flux de trésorerie est équilibré en considérant : le déficit comptable moins les éléments hors caisse totalisant une sortie monétaire de 52 106 461 \$; compensé par la somme nette de 76,7 M\$ (réduction des comptes à recevoir d'une part et d'avances du ministère de la Santé) et de la diminution des comptes fournisseurs et de charges à payer et des acquisitions en capital (immobilisation) de 22,7 M\$ durant la même période.

Réseau de Santé Vitalité			
Flux de trésorerie			
	2023		2023
	Novembre		Mars
Déficit total à date août 2023 / annuel fin mars 2023	(75,935,090)	\$	(4,172,831) \$
Éléments hors caisse			
Amortissement des immobilisations	23,328,629		32,761,805
Prestation constituées pour congés de maladie	500,000		500,000
Variation d'éléments du fonds de roulement	76,691,642		(4,380,852)
<b>Sous-total</b>	<b>24,585,181</b>	<b>\$</b>	<b>24,708,122 \$</b>
Activités de financement et d'investissement			
Changement dans les revenus reportés en capital	(2)	\$	17,273,061 \$
Remboursement de l'obligation d'un contrat de location-acquisition	(1,355,429)		(1,941,422)
Acquisition d'immobilisations	(22,707,191)		(45,075,754)
(Augmentation) diminution des investissements temporaires	(121,964)		(76,516)
<b>Sous-total</b>	<b>(24,184,586)</b>	<b>\$</b>	<b>(29,820,631) \$</b>
<b>Diminution nette de la trésoreries et des équivalents de trésoreries</b>	<b>400,595</b>	<b>\$</b>	<b>(5,112,509) \$</b>
Encaisse au début	5,357,599	\$	10,470,108 \$
Encaisse à la fin	5,758,194	\$	5,357,599 \$

## BILAN FINANCIER COMPARATIF MENSUEL

Réseau de Santé Vitalité					
Situation financière					
Note	2023	2022	2023	2022	
	Novembre	Novembre	Mars	Mars	
	<b>Actifs financiers</b>				
	Encaisse	5,758,994 \$	10,195,915 \$	5,357,599 \$	10,470,108 \$
	Encaisse - fonds en fiducie des patients	78,741	76,664	78,191	82,419
1	Compte à recevoir	4,887,699	65,346,760	131,016,628	124,717,060
	Estimation du règlement de fin d'exercice de la province	-	-	3,342,423	463,974
	Investissements temporaires	7,756,367	7,479,048	7,634,403	7,557,887
		<b>18 481 800</b>	<b>\$ 83,098,387</b>	<b>\$ 147,429,244</b>	<b>\$ 143,291,448</b>
	<b>Passifs</b>				
	Fonds en fiducie des patients	79,502 \$	77,533 \$	78,191 \$	82,419 \$
	Comptes et charges à payer	69,469,644	73,010,870	117,172,649	114,131,254
	Revenus reportés	3,519,145	3,700,256	3,487,048	3,624,827
	Revenus reportés en capital	165,498,488	151,995,822	165,498,490	148,225,429
	Avantages sociaux courus	96,091,080	92,523,298	94,200,861	92,411,359
	Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	74,044,113	76,058,685	75,399,542	77,340,964
	Obligation liée à la mise hors services d'immobilisations	23,907,700	-	23,907,700	-
		<b>432 609 672</b>	<b>\$ 397,366,464</b>	<b>\$ 479,744,481</b>	<b>\$ 435,816,252</b>
	<b>Dette financière nette</b>	<b>(414 127 872)</b>	<b>\$ (314,268,077)</b>	<b>\$ (332,315,237)</b>	<b>\$ (292,524,804)</b>
	<b>Actifs non-financiers</b>				
	Immobilisations	629,496,699 \$	590,313,540 \$	621,428,049 \$	585,206,400 \$
	Frais payés d'avance et fournitures	11,151,054	15,470,660	13,342,159	13,946,208
		640,647,752 \$	605,784,200 \$	634,770,208 \$	599,152,608 \$
	<b>Surplus accumulé</b>	<b>226 519 880</b>	<b>\$ 291,516,123</b>	<b>\$ 302,454,971</b>	<b>\$ 306,627,804</b>

Notes:

1- Les comptes recevables de l'assurance maladie et revenus patients sont contre balancés par les avances de fonds (28.6M\$) du ministère pour les montants futurs à payer pour les amendements, capital et autres.

# Note exécutive

Point 8.1.1

**Nom du comité** : Comité des finances et de vérification

**Date** : 16 janvier 2024

**Objet** : État de Flux de trésorerie mensuel Proforma – novembre 2023 à mars 2024

## Objectif

Informier le comité de la gestion des flux de trésorerie au cours de l'année 2023-2024.

## Contexte

À l'été 2022, la Régie a décidé de retenir les services d'agences de personnel clinique afin de réduire les impacts sur l'offre de service de soins aux patients causés par le manque de main-d'œuvre clinique.

Cette décision a engendré des coûts excédentaires aux résultats financiers, ainsi que des pressions sur la gestion du flux de trésorerie (« cash-flow »).

À l'été 2023, sur une base temporaire, le ministère de la Santé a accordé d'émettre des avances de fonds en lien aux divers financements dont la Régie était en attente de remboursement.

En décembre 2023, la Régie a obtenu la confirmation (verbale) du ministère de la Santé que les coûts excédentaires seront remboursés.

Entre temps, la Régie se doit de continuer une saine gestion de son flux de trésorerie afin d'assurer que les employés et les fournisseurs soient payés selon les termes et conditions.

## Solution proposée

## Avantages

## Désavantages

## Considérations importantes

L'état de flux de trésorerie mensuel proforma est établi avec l'hypothèse que le ministère de la Santé maintien son engagement d'émettre des avances de fonds pour combler les insuffisances monétaires, et ce, jusqu'au moment que le remboursement des coûts excédentaires soit reçu.

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	x			
Qualité et sécurité	x			
Partenariats	x			
Gestion des risques (analyse légale)	x			
Allocation des ressources (analyse financière)		x		
Impacts politiques		x		
Réputation et communication		x		

## Suivi à la décision

Le suivi du flux de trésorerie (« cash-flow ») est maintenu sur une base hebdomadaire par le service des finances.

**Soumis le 4 janvier 2024 par Alain Lavallée, chef des services financiers**

## Sommaire :

L'état du flux de trésorerie proforma pour les mois de décembre 2023 à mars 2024 prend en considération que les résultats des prochains mois correspondront aux budgets mensuels établis, à l'exception des coûts excédentaires.

Le ministère de la Santé émettra des avances de fonds au cours des prochains mois, jusqu'à ce que le remboursement final soit accordé selon le processus de fin d'année. Ce remboursement pourrait se faire en avril ou mai 2024.

Le remboursement servira à renverser les montants qui ont été avancés. Par conséquent, les états normaux de comptes recevables avec le ministère de la Santé resteront pour les paiements ordinaires. Le surplus de fonds, selon les conditions de la gestion des comptes bancaires, sera placé dans un compte géré par le Conseil du Trésor. Ce compte, communément appelé « Holdback », est disponible pour les besoins de la Régie pour gérer les fluctuations monétaires usuelles.

Le ministère de la Santé, en conformité avec le Conseil du Trésor, a établi dans la gestion des comptes bancaires, que le Réseau de santé Vitalité doit maintenir une moyenne mensuelle de fonds dans ses comptes bancaires ne dépassant pas le 10 000 000 \$.

Réseau de Santé Vitalité État de Flux de trésorerie mensuel PROFORM	réel		Proforma				
	2023	2023	2023	2024	2024	2024	2024
	Mars	Novembre	Décembre	janvier	Février	Mars	Mars (fin d'année)
Déficit total à date août 2023 / annuel fin mars 2023	(4,172,831)	(75,935,090)	(84,557,122)	(90,989,469)	(97,041,696)	(105,292,843)	(1,017,843)
Éléments hors caisse							
Amortissement des immobilisations	32,761,805	23,328,629	26,078,629	28,828,629	31,578,629	34,328,629	34,328,629
Prestation constituées pour congés de maladie	500,000	500,000	562,500	625,000	687,500	750,000	750,000
Variation d'éléments du fonds de roulement	(4,380,852)	48,065,135	55,636,033	55,820,015	55,264,565	54,256,278	54,256,278
Ministère de la Santé : Avances / (Compte à recevoir & Holdback)		28,626,507	29,626,507	29,626,507	31,626,507	39,626,507	(60,000,000)
<b>Sous-total</b>	<b>24,708,122</b>	<b>24,585,181</b>	<b>27,346,547</b>	<b>23,910,682</b>	<b>22,115,506</b>	<b>23,668,571</b>	<b>28,317,064</b>
Activités de financement et d'investissement							
Changement dans les revenus reportés en capital	17,273,061	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)
Remboursement de l'obligation d'un contrat de location-acquisition	(1,941,422)	(1,355,429)	(1,524,858)	(1,694,287)	(1,863,715)	(2,033,144)	(2,033,144)
Acquisition d'immobilisations	(45,075,754)	(22,707,191)	(22,707,191)	(22,707,191)	(22,707,191)	(22,707,191)	(22,707,191)
(Augmentation) diminution des investissements temporaires	(76,516)	(121,964)	(121,964)	(121,964)	(121,964)	(121,964)	(121,964)
<b>Sous-total</b>	<b>(29,820,631)</b>	<b>(24,184,586)</b>	<b>(24,354,014)</b>	<b>(24,523,443)</b>	<b>(24,692,872)</b>	<b>(24,862,300)</b>	<b>(24,862,300)</b>
<b>Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(5,112,509)</b>	<b>400,595</b>	<b>2,992,532</b>	<b>(612,761)</b>	<b>(2,577,366)</b>	<b>(1,193,729)</b>	<b>3,454,764</b>
Encaisse au début	10,470,108	5,357,599	5,758,194	8,750,726	8,137,965	5,560,599	5,560,599
Encaisse à la fin	5,357,599	5,758,194	8,750,726	8,137,965	5,560,599	4,366,870	9,015,363



# Note exécutive

Point 9.1

**Nom du comité** : Comité des finances et de vérification

**Date** : 16 janvier 2024

**Objet** : Renouvellement de l'entente des vérificateurs externes

## Objectif

Obtenir l'approbation pour le renouvellement de l'entente avec des vérificateurs externes.

## Contexte

Conformément à l'article B.22.0 des règlements du Réseau de santé Vitalité et à l'article 53 de la *Loi sur les régies régionales de la santé*, le Conseil d'administration doit mandater un vérificateur indépendant pour effectuer une vérification des états financiers sur une base annuelle. Le Conseil d'administration doit nommer le cabinet comptable lors de son assemblée générale annuelle.

En juillet 2017, une entente de cinq ans, débutant à l'année 2017-2018, a été signée avec le cabinet comptable Raymond Chabot Grant Thornton, avec une option de prolongation de deux ans. Cette entente, qui est entrée dans sa 2e année optionnelle, se terminera lors de l'assemblée générale annuelle 2023-2024, en juin 2024.

Considérant que l'option est de renouveler une entente pour une période de cinq ans, il est estimé que la valeur totale de l'engagement dépassera le seuil maximal de 366 000 \$, tel que défini dans la *Loi sur les marchés publics* pour les services de comptables agréés. Lorsqu'un accord dépasse le seuil maximal autorisé, l'organisation est tenue d'avoir recours au processus d'appel d'offres.

Selon Agrément Canada, le Conseil d'administration doit disposer d'un système efficace de planification et de contrôle des finances qui contribue à l'atteinte des buts et des objectifs stratégiques. Ces nominations permettent au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon les critères de la norme de gouvernance AC :

- L'instance de gouvernance examine régulièrement le système de contrôle financier de l'organisme pour veiller à son intégrité (3.5.5) et,
- l'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme dispose de systèmes de gestion de l'information efficaces, y compris de systèmes de sécurité de l'information (3.5.8).

## Solution proposée

Débuter le processus d'appel d'offres, ayant comme objectif l'obtention d'une proposition d'entente en juin 2024.

L'entente consistera à l'audit annuel des états financiers selon les conditions de la mission d'audit, en conformité avec les Normes Comptable Canadiennes pour le Secteur Public (NCCSP), des contrôles internes et de la gestion de systèmes d'information financière.

## Avantages

La solution permettra de maintenir une conformité de l'article B.22.0 des règlements du Réseau de santé Vitalité et de l'article 53 de la *Loi sur les régies régionales de la santé*.

## Désavantages

## Considérations importantes

Faire valoir l'analyse des répercussions sur le plan de l'éthique; de l'allocation des ressources (analyse financière); de la qualité et de la sécurité; les impacts politiques; des partenariats; de la réputation et de la communication; et de la gestion des risques (analyse légale).

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique		x		
Qualité et sécurité	x			
Partenariats	x			
Gestion des risques (analyse légale)		x		
Allocation des ressources (analyse financière)		x		
Impacts politiques	x			
Réputation et communication	x			

## Suivi à la décision

Le processus d'appel d'offres devra débuter en janvier 2024, afin d'émettre un appel d'offres au plus tard le 31 mars 2024.

**Soumis le 4 janvier 2024 par Alain Lavallée, chef des services financiers.**